

PRÉAVIS N° : 30/23

Vente d'une surface de quelque 1'070 m² de la parcelle n°1368 en zone industrielle à Garage des Sorbiers Murtezi Jusufi

CONSEIL COMMUNAL DU 14 MARS 2023

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales,
Messieurs les Conseillers communaux,

Selon l'article 38 du règlement du Conseil communal, la COGEFIN est chargée de l'examen des implications financières supérieures à CHF 50'000.00 par préavis, sans se prononcer sur son bien-fondé ou sur les propositions émises.

Afin de s'acquitter de son mandat, la COGEFIN s'est réunie le 10 février 2023 en compagnie de Monsieur Serge Demierre, Municipal des Finances. Notre commission tient à le remercier pour sa disponibilité et les réponses à nos questions.

FINANCEMENT

Cette vente concrétise l'objectif municipal 1.04 et 1.05 (poursuivre le renforcement des relations avec les entreprises locales et favoriser l'accueil de nouvelles entreprises ainsi que la création d'emplois). Le prix de vente initial est de CHF 150.00 du m², ce prix de vente est celui de la législature précédente, puisque les discussions avaient commencé avant 2021. Tous les frais de procédure seront à la charge de l'acquéreur.

Compte tenu des restrictions d'accessibilité, de la configuration et des contraintes liées au terrain, le prix final sera abaissé à CHF 130.00 du m², soit :

- Participation de la Commune : CHF 20.00 du m² / CHF 21'400.00

La COGEFIN ne conçoit pas la restriction d'accès à la parcelle, ainsi que la diminution du prix de vente, compte tenu que les acquéreurs sont propriétaires de la parcelle adjacente.

L'incidence financière de cette vente peut être résumée de la façon suivante :

- L'apport de liquidité, qui diminuera la charge d'intérêts des emprunts communaux d'environ CHF 3'475.

CONCLUSIONS

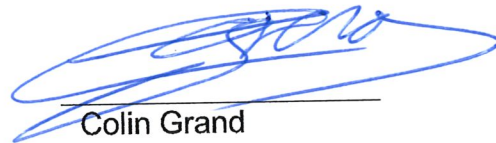
Après analyse du présent préavis, la COGEFIN vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers communaux, à l'unanimité des membres présents, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 30/23
 - ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN
 - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
1. **autorise la Municipalité à vendre une surface de quelque 1'070 m² de la parcelle n°1368 à Garage des Sorbiers Murtezi Jusufi,**
 2. **fixe le prix de vente à CHF 130.-/m²,**
 3. **autorise la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction.**

Membres de la COGEFIN présents lors du vote du 21 février 2023 : Mesdames Sandrine Bosse Buchanan et Céline Ombelli, ainsi que Messieurs Simon Benjamin, Cédric Böhlen, Jakup Isufi, Julien Pittet et Colin Grand.

Moudon, le 21 février 2023



Colin Grand
Président